

SPFPL MARQUETTE FABIEN

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 euros

Siège social : 1 rue Gemin 33210 PREIGNAC

834 216 988 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 04 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 128 781,53 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 781,53 euros
------------------------	------------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 706 026,52 euros.	
--	--

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Fabien MARQUETTE
EC305AD2493B488...



DocuSigned by:
Fabien MARQUETTE
EC305AD2493B488...

Certifié conforme à l'original

Expert Comptable ■ Ressources Humaines
Conseil ■ Juridique ■ Audit ■ Transaction

SEP SPFPL MARQUETTE FABIEN

1 Rue Gemin
33210 PREIGNAC

-:-

**Documents comptables de synthèse
au 31 décembre 2024**

SOMMAIRE GENERAL

ANNEXE	2
Règles et méthodes comptables	3
Notes sur le bilan	4
Notes sur le compte de résultat	6
LIASSE FISCALE	7

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SEP SPFPL MARQUETTE FABIEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 344 911 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 128 782 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 04 décembre 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 076 937	740	150 723	926 954
Total	1 076 937	740	150 723	926 954
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				926 954

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			740	740
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			740	740
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			150 723	150 723
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			150 723	150 723

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	357
Associés - intérêts courus	1 706
Divers - produits à recevoir	32 937
Total	35 000

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MARQUETTE Fabien 33210 PREIGNAC	100,00	100,00

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	530
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	459
Total	989

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL			

LIASSE FISCALE

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SEP SPFPL MARQUETTE FABIEN

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31/12/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210				
	Production vendue	biens	215		214				
		services*	217		218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222			
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	6 376		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	307	244	(587)
	Rémunérations du personnel*					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	(3 834)		
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)				255		254	
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	4		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	1 959			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(1 959)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	147 373					
	Produits exceptionnels	(IV)	290	150 724					
	Charges financières	(V)	294	16 633					
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	150 722		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	128 781			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	128 781	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318							
	Provisions non déductibles*	322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324							
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248							
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342				
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexies A)	989					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	ZRR (44. quindecies)	138					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)		993			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354	8 899	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356						
	Déficits antérieurs reportables : * 3 473 dont imputés sur le résultat :			360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372	8 899		

